



[DE - EN - ES - FR - IT - PT]

DICASTÈRE POUR LA DOCTRINE DE LA FOI
DICASTÈRE POUR LA PROMOTION DE L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
DICASTÈRE POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

NOTE

UN CHEMIN D'ESPÉRANCE

**Soixante ans de dialogue et de fraternité interreligieuse
à la lumière de la Déclaration conciliaire *Nostra aetate***

Index

I. Introduction

[Origine et portée de *Nostra aetate*. Une réponse à la Shoah](#)
[La spécificité du dialogue avec les juifs](#)

II. Les développements post-conciliaires: une continuité enrichie par les Papes successifs

[Saint Paul VI](#)
[Saint Jean Paul II](#)
[Benoît XVI](#)
[François](#)
[Léon XIV](#)

III. Les fruits et les défis de la déclaration *Nostra aetate* aujourd'hui

[Des fruits visibles et silencieux](#)
[Résistance et malentendus persistants](#)
[Une pédagogie du dialogue à approfondir](#)

IV. Perspectives et orientations pour l'avenir du dialogue interreligieux

V. Conclusion

I. Introduction

1. Le 28 octobre 1965, la Déclaration du [Concile Vatican II](#) *Nostra aetate* « sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes » ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire des rapports entre catholiques, juifs et croyants d'autres confessions ou traditions spirituelles. Bien plus qu'un simple texte, elle marquait un changement profond dans la compréhension et l'expression du rapport de l'Église avec les croyants d'autres religions. Dans cette Déclaration, l'Église affirmait explicitement qu'elle « ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions », invitant les fidèles à considérer avec estime et respect « ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines » [1]. Rédigé dans le contexte de la vitalité créative et fraternelle du Concile, ce document garde toute son actualité dans un monde marqué, d'un côté par des attitudes généralisées de fermeture et de l'autre par une recherche de coexistence au sein d'une citoyenneté universelle, fondée sur la fraternité et la reconnaissance mutuelle.

2. Sous cet angle, *Nostra aetate* s'inscrit dans la même trame qu'une autre déclaration conciliaire, *Dignitatis humanae*, centrée sur le droit à la liberté religieuse. Aucune relation respectueuse des autres religions n'est ni sincère ni viable, sans un respect parallèle de la liberté religieuse d'autrui : « Cette exigence de liberté dans la société humaine regarde principalement les biens spirituels de l'homme, et, au premier chef, ce qui concerne le libre exercice de la religion dans la société » [2]. Cette conviction nous amène à réclamer la même liberté pour les chrétiens dans les pays où ils sont minoritaires [3].

3. Soixante ans après sa publication, la Déclaration *Nostra aetate* continue d'inspirer les choix pastoraux et théologiques de l'Église ; elle soutient également ce dialogue, qui, en étant la forme du développement de la vie humaine, est devenu de plus en plus indispensable dans les sociétés contemporaines. Toutefois, ce dialogue même constitue aussi un défi permanent : comment concilier la fidélité à l'identité chrétienne et l'ouverture sincère à l'altérité ? Comment vivre concrètement l'appel à une fraternité universelle dans des sociétés marquées par une diversité culturelle et religieuse croissante, par la guerre et la violence, et caractérisées par une tendance croissante à la sécularisation ? Ce document commémoratif vise à retracer les étapes essentielles du dialogue interreligieux après *Nostra aetate*, à en évaluer les acquis et les défis, afin d'esquisser quelques perspectives pour l'avenir.

Origine et portée de *Nostra aetate*. Une réponse à la Shoah

4. La Déclaration *Nostra aetate* a vu le jour après la Seconde Guerre mondiale ; à l'origine, elle ne concernait pas le dialogue avec les autres religions, mais se voulait plutôt une réponse aux conséquences tragiques de l'antisémitisme qui a culminé avec la Shoah. Déjà très sensible à cette question, [saint Jean XXIII](#), après une rencontre avec le juif Jules Isaac rendue possible grâce à la médiation de Maria Vingiani, fondatrice du Secrétariat pour les activités œcuméniques, chargea le cardinal Augustin Bea de rédiger un texte conciliaire visant à apaiser et à renouveler les relations entre l'Église et le peuple juif. Ce projet fut développé lors des sessions du [Concile Vatican II](#) et s'est concrétisé dans un texte qui, à l'instar du grain de moutarde de l'Évangile (cf. *Mt* 4, 31-32), a grandi au-delà de toute prévision, jusqu'à devenir un arbre majestueux qui a embrassé, outre la relation avec le judaïsme, le dialogue avec les différentes religions. Il reflète le dessein d'un accueil toujours plus universel, que l'Église souhaite offrir aux frères et aux sœurs des autres traditions religieuses, dans le respect et la recherche commune de la vérité.

5. Le dialogue entre catholiques et juifs, dans sa forme officielle et institutionnelle, trouve son fondement au n° 4 de la Déclaration. Il s'agit de la première prise de position magistérielle qui reconnaît clairement les racines juives du christianisme. Elle se réfère au passage de *Rm* 9, 4-5, dans lequel il est attesté que les patriarches font partie du peuple d'Israël et que le Christ est issu d'eux selon la chair. La Déclaration affirme également que « les Apôtres, fondements et colonnes de l'Église, sont nés du peuple juif, ainsi qu'un grand nombre des premiers disciples qui annoncèrent au monde l'Évangile du Christ » [4]. À cet égard, évoquant la personne de Jésus, un document de la *Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme* du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens

(aujourd'hui [Dicastère pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens](#)) précise que : « Jésus était juif et l'est toujours resté [...]. Jésus était pleinement un homme de son temps et de son milieu juif palestinien du 1^{er} siècle, dont il a partagé les angoisses et les espérances. Ceci ne fait que souligner soit la réalité de l'Incarnation, soit le sens même de l'Histoire du salut, comme il nous a été révélé dans la Bible (cf. *Rm* 1, 3-4; *Ga* 4, 4-5) »[5]. Pour reprendre les mots de l'évangéliste Jean (cf. *Jn* 1,14), selon la réinterprétation du théologien protestant K. Barth, le Verbe s'est fait « chair juive »[6] et est venu habiter parmi nous. Cette demeure de Jésus, c'est le judaïsme de son temps qui est le terreau originel à partir duquel se sont développées l'*Ecclesia ex circumcisione* puis l'*Ecclesia ex gentibus* (voir à ce sujet la mosaïque de la basilique Sainte-Sabine à Rome).

Le dialogue avec les religions

6. Dès l'ouverture du [Concile Vatican II](#) en 1962, [saint Jean XXIII](#), considéré comme le « précurseur du dialogue »[7], a explicitement appelé à promouvoir non seulement l'unité des chrétiens, mais aussi une fraternité plus large avec les croyants d'autres religions, fondée sur « l'estime et le respect »[8] réciproques. Cette vision, authentiquement humaine et profondément évangélique, s'est progressivement imposée avec une évidence théologique autant que pastorale : la rencontre respectueuse avec l'autre est une condition indispensable pour vivre pleinement l'Évangile. Dans l'encyclique *Pacem in terris*, quelques mois plus tard, le Souverain Pontife invitait chacun à respecter la dignité de toute personne[9].

7. [Saint Paul VI](#) a confirmé cette orientation dans l'encyclique *Ecclesiam suam*, en invitant l'Église à « entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit »[10]. Selon cette encyclique, l'Église est appelée à assumer avec une ferveur renouvelée un « dialogue avec tous les hommes de bonne volonté, qu'ils soient au-dedans ou au-dehors de son enceinte »[11], sans exclure personne, mais dans le respect des spécificités et des dynamiques propres aux différents contextes du dialogue. La vision d'un dialogue structuré méthodologiquement en différents cercles – le dialogue pour la paix, le dialogue avec les croyants en Dieu et le dialogue avec les « frères chrétiens séparés »[12] – s'est révélée déterminante pour le développement du dialogue œcuménique, interreligieux et interculturel au cours de la période postconciliaire. Cette approche est considérée comme un élément essentiel de la mission de l'Église, fondée sur la clarté doctrinale, l'écoute sincère et un profond respect envers les interlocuteurs des chrétiens[13]. Ainsi, l'Église affirme clairement : *la voie du dialogue n'est ni une stratégie de circonstance ni un renoncement à sa propre identité, mais un véritable chemin évangélique*.

8. La particularité de la contribution de *Nostra aetate* a été soulignée par [saint Paul VI](#) à l'occasion de la clôture du [Concile Vatican II](#) : « Que nos chers frères chrétiens, encore séparés de la pleine communion de l'Église catholique, veuillent bien contempler cette manifestation de son visage embelli. Que veuillent également le contempler les disciples des autres religions, et parmi eux, ceux qu'une même parenté en Abraham nous unit, les Israélites spécialement, objets non certes de réprobation et de défiance, mais de respect, d'amour et d'espérance. L'Église progresse en fait dans la fermeté de la vérité et de la foi, dans le développement de la justice et de la charité. Telle est la vie même de l'Église »[14].

9. *Nostra aetate* met en lumière un principe essentiel. Le respect et l'estime sont les fondements indispensables du dialogue interreligieux ainsi que des relations avec le judaïsme ; en effet, ils permettent de surmonter les attitudes d'exclusion, de mépris ou d'indifférence qui avaient longtemps prévalu : « Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous comporter fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. [...] L'Église réprouve donc, en tant que contraire à l'esprit du Christ, toute discrimination ou vexation dont sont victimes des hommes en raison de leur race, de leur couleur, de leur condition sociale ou de leur religion »[15]. Dans cette ligne, la Déclaration s'inscrit dans l'anthropologie relationnelle de *Gaudium et spes*, où l'autre n'est pas perçu comme une menace, mais reconnu comme un interlocuteur avec lequel construire, dans un esprit de réciprocité, une société plus juste et plus fraternelle.

La spécificité du dialogue avec les juifs

10. Le judaïsme actuel et le christianisme contemporain se basent tous deux sur la Parole révélée dans l'Ancien Testament et puisent leurs racines dans le judaïsme de l'époque de Jésus. Ce dernier, après la destruction du Temple de Jérusalem en 70 apr. J.-C., s'est transformé au fil du temps principalement en judaïsme rabbinique, tandis que le christianisme primitif s'est développé à partir du mouvement lancé par Jésus et ses disciples, se distinguant au fil du temps des différentes formes de judaïsme. Avec Jésus, qui était juif, les premiers chrétiens ont en effet adopté des principes du judaïsme de l'époque, puis les ont adaptés à la nouvelle situation post-pascale. La Déclaration *Nostra aetate* affirme donc : « Du fait d'un si grand patrimoine spirituel, commun aux chrétiens et aux Juifs, le saint Concile veut encourager et recommander la connaissance et l'estime mutuelles, qui naîtront surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel »[16]. Ce riche patrimoine commun constitue une base solide, un véritable trésor pour le dialogue judéo-chrétien.

11. Mais ce que Jésus a apporté au christianisme en tant qu'héritage juif fait partie intégrante de la structure théologique du christianisme lui-même. Dans la section intitulée « Thèmes fondamentaux des Écritures du peuple juif et leur accueil dans la foi en Christ » (nn. 19-65), le document de la Commission biblique pontificale du 24 mai 2001, intitulé *Le peuple juif et ses saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, fait référence aux principaux aspects scripturaires et à leur interprétation. Il s'agit d'un texte de grande valeur.

12. En effet, le fait que le Dieu d'Israël se soit révélé dans sa Parole, s'adressant ainsi aux êtres humains, est une conviction commune aux juifs et aux chrétiens. Que Dieu, en tant que créateur du ciel et de la terre, ait créé l'espace vital pour l'être humain, qu'il entoure et préserve cet espace, que l'être humain, en tant qu'« image de Dieu » (cf. *Gn* 1, 26-27), en soit l'intendant et doive assumer la juste responsabilité envers la création, et qu'il soit responsable du bien de ses frères, en particulier des pauvres, ce sont des vérités communes tant au judaïsme qu'au christianisme[17]. Tout enseignement éthique concernant la relation juste de l'être humain avec Dieu, avec le monde qui l'entoure et avec son prochain, trouve son origine en Dieu lui-même et dans la dignité de chaque personne, qui découle du fait d'être « à l'image de Dieu » : à l'instar du judaïsme rabbinique, le christianisme a lui aussi adopté les « Dix Commandements ». Ceux-ci sont également devenus un patrimoine moral reconnu par de nombreuses personnes. Le double commandement d'amour de Jésus, à savoir aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même (cf. *Mt* 22, 37-39 ; *Lc* 10, 27), est tiré de l'Ancien Testament, même si, dans ce dernier, les deux commandements n'y sont pas explicitement reliés (cf. *Dt* 6, 5 et *Lv* 19, 18). C'est pourquoi, le [pape Benoît XVI](#) considérait les juifs comme nos « pères dans la foi »[18] et soulignait que le dialogue entre les deux religions devait commencer par la gratitude des chrétiens envers les juifs, car, malgré les épreuves qu'ils ont traversées, ils ont conservé la foi en un Dieu unique. Ainsi, le cardinal Ratzinger pouvait à l'époque affirmer que « pour être fructueux, le dialogue doit commencer par une prière adressée à notre Dieu afin qu'il accorde avant tout à nous, chrétiens, une plus grande estime et un plus grand amour envers ce peuple, les Israélites »[19].

13. En gardant à l'esprit ce riche patrimoine spirituel commun aux juifs et aux chrétiens, on comprend aisément que le dialogue judéo-chrétien ne peut être considéré comme une pratique accessoire pour les chrétiens, ayant pour seul but de mieux connaître le judaïsme, ou d'entretenir des relations diplomatiques, voire simplement une amitié avec le peuple juif : il s'agit plutôt de prendre pleinement conscience de sa propre identité originelle. L'alliance de Dieu avec le peuple juif est irrévocable[20] et interpelle constamment l'Église. Cela ne signifie pas pour les chrétiens qu'il existe deux voies de salut[21] et que l'alliance avec le peuple juif soit parallèle à la voie du salut chrétien : l'Église enseigne que le Christ est l'unique Rédempteur[22]. Cependant, cette alliance irrévocable revêt une signification théologique. Plus un chrétien connaît et aime les racines juives de sa propre tradition, mieux il se comprend lui-même dans sa pratique de foi, et plus son identité religieuse s'en trouve renforcée ; toutefois, pour que cela se réalise, il est essentiel que le chrétien connaisse bien sa propre tradition de foi et qu'il y soit bien enraciné. Lorsque, en référence au judaïsme, nous affirmons que nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres, cela implique aussi que la religiosité des juifs d'aujourd'hui – et pas seulement celle liée à l'Ancien Testament – est pertinente pour les chrétiens. C'est ainsi que s'exprime le [pape François](#) : « Dieu continue à œuvrer dans le peuple de la première Alliance »[23]. La religiosité juive peut être, en effet, considérée comme *un effet de la Parole révélée*, toujours vivante et efficace, qu'ils ont accueillie ; pour cette raison, elle garde une valeur actuelle et dynamique, qui

peut toujours nous enrichir (cf. *Rm* 11, 29). Il est donc fondamental d'approfondir, sur les plans biblique, exégétique, liturgique et théologique, la relation avec le judaïsme, selon les principes énoncés dans les Constitutions conciliaires *Dei Verbum* et *Lumen gentium*.

14. Cette solidarité avec le peuple juif inclut également la lutte commune contre l'antisémitisme. Déjà, *Nostra aetate* déclarait clairement que l'Église « déplore les haines, les persécutions et les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les Juifs »[24], confirmant et allant en même temps plus loin que ce qui avait déjà été déclaré par la Sacrée Congrégation du Saint-Office le 25 mars 1928[25]. L'antisémitisme s'est manifesté de manière cruelle tout au long de l'histoire, y compris de nos jours, mais son point le plus sombre est certainement représenté par la Shoah. À cet égard, les propos tenus par Benoît XVI lors de l'Audience générale du 28 janvier 2009, au lendemain de la célébration annuelle de la Journée de la Mémoire, restent très précis et forts : « Dans ces jours où nous nous souvenons de la Shoah, il me revient en mémoire les images que j'ai gardées au cours de mes visites à Auschwitz, un de ces camps dans lesquels s'est déroulé le massacre atroce de millions de juifs, de victimes innocentes d'une haine raciale et religieuse aveugle. Alors que je renouvelle avec affection ma solidarité pleine et indiscutable avec nos frères destinataires de la première Alliance, j'espère que la mémoire de la Shoah pourra entraîner l'humanité à réfléchir sur le pouvoir imprévisible du mal quand il conquiert le cœur de l'homme. Que la Shoah soit pour tous un avertissement contre l'oubli, contre la négation ou le réductionnisme ; parce que la violence faite contre un seul être humain est violence contre tous. Aucun homme n'est une île, a dit un poète célèbre. Que la Shoah enseigne spécialement aussi bien aux anciennes qu'aux nouvelles générations que seul le chemin difficile de l'écoute et du dialogue, de l'amour et du pardon, conduit les peuples, les cultures et les religions du monde à l'objectif souhaité de la fraternité et de la paix dans la vérité. Que jamais plus la violence n'humilie la dignité de l'homme ! »[26].

15. Les conflits qui ont éclaté ces dernières années au Moyen-Orient ont également laissé leur empreinte sur le dialogue judéo-chrétien. De nombreux ponts de communication ont vacillé et continuent d'être mis à l'épreuve en raison des interprétations divergentes des événements qui se sont succédé, interprétations qui ne sont souvent pas univoques, même au sein des communautés religieuses elles-mêmes. Cependant, les piliers du dialogue entre croyants, édifiés au cours de soixante années de travail commun, sont restés solides. Sur ces fondements, il est possible et nécessaire de construire, en s'inspirant encore des recommandations des Pères conciliaires, afin de grandir dans la connaissance et l'estime mutuelles provenant « surtout d'études bibliques et théologiques, ainsi que d'un dialogue fraternel »[27].

II. Les développements post-conciliaires: une continuité enrichie par les Papes successifs

Saint Paul VI

16. La nouvelle attitude de l'Église envers les autres confessions et traditions religieuses, fruit du Concile Vatican II, est placée par saint Paul VI dans le cadre du « dialogue avec le monde » esquissé dans l'encyclique *Ecclesiam suam*, puis approfondi dans le magistère ultérieur. Comme le rappelle le Souverain Pontife dans l'Encyclique *Populorum progressio*, « le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme »[28]. Il en découle un appel pressant à la fraternité, soutenu par un dialogue constant avec les cultures, les religions et les consciences, en vue d'un développement solidaire, ouvert à la transcendance et orienté vers la fraternité universelle[29]. Dans cette lignée, saint Paul VI a donné une impulsion décisive au dialogue interreligieux, en l'intégrant dans les structures mêmes de la Curie Romaine.

17. Pour cette raison, le Pape avait institué, dès 1964, le Secrétariat pour les non-chrétiens, devenu aujourd'hui le *Dicastère pour le dialogue interreligieux*[30]. Créé en pleine période conciliaire, avant même la promulgation de *Nostra aetate* et de la lettre encyclique *Ecclesiam suam*, cet organisme fut chargé d'orienter, de soutenir et de coordonner les relations de l'Église avec les membres des autres religions. Aujourd'hui encore, cette instance s'emploie à promouvoir « une véritable recherche de Dieu parmi tous les hommes »[31].

18. Saint Paul VI souligna avec force que les religions non chrétiennes ne devaient plus être perçues comme des adversaires, mais comme des compagnons de route « d'une amitié future et déjà commencée »[32]. Dans le même esprit, une décennie plus tard, deux commissions spécifiques furent établies : l'une pour les relations religieuses avec le judaïsme, l'autre pour celles avec l'islam[33], afin d'approfondir la rencontre avec les juifs et les musulmans et de renforcer la collaboration, y compris avec les autres confessions chrétiennes[34]. Par la volonté de saint Paul VI, le dialogue s'est enraciné dans les institutions de l'Église, mais aussi dans son cœur missionnaire. Il est devenu une composante importante de la vie chrétienne : un authentique style de témoignage évangélique, en harmonie avec un monde de plus en plus marqué par la pluralité des croyances et des cultures.

Saint Jean Paul II

19. Saint Jean Paul II donna une grande visibilité à l'intuition du Concile en faveur du dialogue interreligieux. Son action visant à mettre en pratique les principes de *Nostra aetate* fut déterminante, notamment avec l'organisation de la rencontre historique d'Assise, le 27 octobre 1986. Pour la première fois, des responsables religieux venus du monde entier se retrouvèrent, chacun exprimant sa propre foi, afin de prier pour la paix. Ce moment, profondément symbolique, rappela avec force la nécessité de considérer les religions non plus comme des sources de division, mais comme des acteurs essentiels d'une paix durable, fondée sur l'estime réciproque et la coopération fraternelle[35]. À l'issue de cette Journée mondiale de prière, devant les représentants des différentes religions, le Pape déclara : « Peut-être jamais auparavant dans l'histoire, le lien intrinsèque qui unit une attitude religieuse authentique et le grand bien de la paix est devenu évident pour tous [...] L'humanité est entrée dans une ère d'irrésistible solidarité accrue et d'insatiable faim de justice sociale »[36].

20. En ce qui concerne le dialogue avec les juifs, saint Jean Paul II, lorsqu'il visita la synagogue de Rome, le 13 avril 1986, put affirmer devant ses interlocuteurs juifs que « la religion juive ne nous est pas "extrinsèque" mais, d'une certaine manière, elle est "intrinsèque" à notre religion. Nous avons donc envers elle des rapports que nous n'avons avec aucune autre religion. Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait dire nos frères aînés »[37]. Puisque Jésus était juif, l'Église et le judaïsme entretiennent une relation unique, une relation qui n'existe pas avec les autres religions.

21. Par ailleurs, saint Jean Paul II, en promouvant ce qui fut appelé plus tard « la logique d'Assise »[38], partageait avec saint Paul VI la conscience de la nécessité de clarifier certains aspects de la relation entre dialogue et évangélisation. Son pontificat fut marqué par la publication de plusieurs documents fondamentaux, tels que *Dialogue et Mission* (1984) du Secrétariat pour les non-chrétiens[39] et la lettre encyclique *Redemptoris missio* (1990), qui réaffirme la valeur permanente du mandat missionnaire, suivie de *Dialogue et annonce* (1991), rédigé par le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux en collaboration avec la Congrégation pour l'évangélisation des peuples[40].

22. Dans la ligne du Concile Vatican II, ces textes articulent deux exigences indissociables, dont la pertinence demeure d'actualité. À ceux qui seraient tentés d'insister exclusivement sur l'obligation d'annoncer le Christ, on rappelle que la Déclaration *Nostra aetate* inclut la nécessité du dialogue avec les autres traditions religieuses, étant donné que celui-ci « fait partie de la mission évangélisatrice de l'Église »[41]. À ceux, en revanche, qui ont tendance à relativiser leur identité, cette même Déclaration réaffirme l'exigence de fidélité à Jésus-Christ, « le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14, 6)[42]. Le dialogue présuppose donc une conscience claire de sa propre identité religieuse et culturelle, ainsi qu'une véritable ouverture à l'altérité, condition indispensable à la coexistence au sein de sociétés pluralistes. Il doit être exempt de toute ambiguïté, éviter le relativisme et le syncretisme dans le respect de l'identité de chacun et dans l'engagement en faveur d'un dialogue plus fécond.

23. L'une des principales préoccupations du pontificat de saint Jean Paul II fut, sans aucun doute, la promotion d'un véritable « dialogue entre les cultures »[43] au service de la paix dans le monde, surtout face aux épisodes de plus en plus nombreux de violence commis au nom de Dieu. À l'aube de l'an 2000, le Souverain Pontife réaffirma avec force qu'il appartient aux croyants de démontrer

que les religions ne sont pas un obstacle à la paix, mais en constituent un élément essentiel. Toute instrumentalisation de la religion à des fins violentes est une grave déformation de son essence. La religion ne doit jamais servir de prétexte aux conflits : « La religion et la paix vont de pair : faire la guerre au nom de la religion est une contradiction flagrante »[44]. D'où l'appel clair adressé aux responsables religieux : il leur revient de témoigner, par leurs actes et leur engagement, que c'est leur foi même qui les pousse à œuvrer pour la paix.

Benoît XVI

24. Toujours dans l'esprit de *Nostra aetate* et à l'occasion du vingtième anniversaire de la rencontre d'Assise, en 2006, le pape Benoît XVI réaffirma que « nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous comporter fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu »[45], car la foi en Dieu ne peut qu'encourager des relations de fraternité universelle entre tous les êtres humains[46]. La persévérance dans le dialogue interreligieux vise à démontrer que le fondamentalisme est une falsification des religions, qui s'oppose à leur vocation profonde. Reprenant les paroles d'un empereur byzantin dans un discours célèbre, il a affirmé que « La diffusion de la foi par la violence est contraire à la raison. Elle est contraire à la nature de Dieu et à la nature de l'âme »[47].

25. En reliant étroitement la recherche de la paix aux exigences de la raison et de la vérité, Benoît XVI affirma avec constance qu'aucune religion ni culture ne peut légitimement justifier le fanatisme ou le recours à la violence. C'est pourquoi, les croyants doivent continuer à se rencontrer et ont le devoir commun de servir la vérité, et donc l'humanité. En particulier, « Le dialogue interreligieux et interculturel entre chrétiens et musulmans ne peut pas se réduire à un choix passager. C'est en effet une nécessité vitale, dont dépend en grande partie notre avenir »[48].

26. De plus, le dialogue doit également s'instaurer entre les cultures, les sciences et les institutions politiques, en vue d'une compréhension plus profonde de l'être humain dans toute sa complexité. Ce dialogue « élargi » a pour finalité le développement intégral de la personne et l'harmonie de la société. En réalité, le véritable danger ne réside pas tant dans l'affrontement entre blocs religieux que dans celui entre des cultures incapables de se comprendre et de dialoguer.

François

27. Le pape François a poursuivi la mise en œuvre de *Nostra aetate*, dans la continuité de l'enseignement de ses prédécesseurs, en affirmant que « trois orientations fondamentales, si elles sont bien conjuguées, peuvent aider le dialogue : le devoir de l'identité, le courage de l'altérité et la sincérité des intentions »[49]. Le dialogue avec les autres traditions religieuses doit se caractériser par une attitude d'ouverture à la vérité et à la charité[50], « malgré les divers obstacles et difficultés ». Il a réaffirmé que ce dialogue est « une condition nécessaire pour la paix dans le monde, et par conséquent est un devoir pour les chrétiens, comme pour les autres communautés religieuses »[51].

28. Quant aux caractéristiques spécifiques du dialogue avec les juifs, le pape François, dès le début de son pontificat, a fait référence au fondement théologique du dialogue judéo-chrétien, lorsqu'il a affirmé, en s'appuyant sur *Nostra aetate* : « Ce fondement théologique, il n'est pas simplement l'expression de notre désir de respect et d'estime mutuels. Il est donc important que notre dialogue soit toujours profondément marqué par la conscience de notre relation avec Dieu »[52].

29. Les trois paragraphes consacrés aux relations avec le judaïsme revêtent une grande importance dans l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*[53], laquelle constitue la référence essentielle pour interpréter son pontificat. Parmi les thèmes que le Souverain Pontife a tenu à mettre en évidence pour définir la compréhension de la relation entre l'Église catholique et le judaïsme, on peut citer : l'accueil de la Parole révélée avec le peuple juif, pour « nous aider mutuellement à approfondir les richesses de la Parole »[54], le dialogue et l'amitié comme partie intégrante de la vie des disciples de Jésus, la tristesse pour les terribles persécutions subies par le peuple juif, en particulier celles auxquelles ont pris part des chrétiens, ainsi que le partage de nombreuses convictions éthiques et la commune préoccupation pour la justice et le développement des peuples.

30. Avec le pape François, le dialogue interreligieux est entré dans une nouvelle phase, profondément imprégnée de la vision de la « fraternité universelle »[55], au sens propre de la fraternité telle qu'on la trouve chez saint François d'Assise. Comme on peut le lire dans l'encyclique *Fratelli tutti*, « la foi fonde la reconnaissance de l'autre sur des motivations inouïes, car celui qui croit peut parvenir à reconnaître que Dieu aime chaque être humain d'un amour infini »[56]. Dans la continuité du principe selon lequel « l'unité est supérieure au conflit »[57], le Souverain Pontife affirme : « La culture du dialogue comme chemin ; la collaboration commune comme conduite ; la connaissance réciproque comme méthode et critère »[58]. Face à la tentation de fragmenter le monde en univers culturels et religieux hermétiques, le pape François a exhorté à abattre les « murs de séparation »[59] et à faire le choix résolu de la rencontre : « Isolement non, proximité oui. Culture de l'affrontement non, culture de la rencontre, oui »[60].

31. Les personnes et les peuples ne peuvent véritablement porter de bons fruits que s'ils acceptent de s'ouvrir aux autres avec créativité et générosité. Dans cette perspective, le pape François a également rappelé qu'il est impossible de se comprendre pleinement soi-même, ou de saisir en profondeur la réalité de son propre pays, de sa propre Église ou de sa propre communauté, sans un dialogue respectueux avec les personnes provenant d'autres horizons. L'altérité devient alors une source d'enrichissement mutuel, à condition que les autres confessions, traditions spirituelles et cultures ne soient pas perçues comme des menaces.

32. Il faut toutefois rappeler que le « dialogue » n'est pas une formule magique »[61]. Il ne va pas de soi, et ceux qui s'y engagent ne doivent être ni des naïfs, ni des idéalistes aveugles : ils sont appelés à être les « héros de l'avenir »[62]. Rejetant aussi le repli identitaire que la logique de l'agressivité, ils s'engagent sur une voie médiane, exigeante mais féconde : celle de la construction patiente de la fraternité humaine[63]. Un principe fondamental doit toujours guider leur action : la prise de conscience de ce que croire en Dieu et l'adorer ne garantit pas nécessairement une vie conforme à sa volonté[64]. D'où l'importance d'un critère de discernement universel que l'on peut trouver dans les textes sacrés des différentes religions : *l'accueil ou le rejet de la personne blessée au bord de la route*. L'attention concrète portée aux plus vulnérables est l'indicateur essentiel pour évaluer la justesse de tout projet, qu'il soit politique, économique, social, académique, religieux ou culturel. Le pauvre – dans toutes les formes de précarité qui le caractérisent – est la boussole qui nous permet de savoir si nous avançons dans la bonne direction[65].

Léon XIV

33. Dans son premier message au Corps diplomatique, le pape Léon XIV a rappelé les trois mots clés qui doivent accompagner toute forme de dialogue : paix, justice, vérité[66]. S'inscrivant dans la lignée de ses prédécesseurs, il a ensuite commémoré le sixième anniversaire de la Déclaration *Nostra aetate* en affirmant que, grâce à ce document, « une graine d'espérance pour le dialogue interreligieux a été plantée »[67]. Le Souverain Pontife a également rappelé qu'il y a eu des martyrs du dialogue qui ont donné leur vie pour s'opposer à la violence et à la haine[68]. De plus, il a souligné que « nous pouvons conduire nos peuples à devenir les prophètes de notre temps, des voix qui dénoncent la violence et l'injustice, qui apaisent les divisions et proclament la paix pour tous nos frères et sœurs »[69]. Lors de l'Audience générale du 29 octobre 2025, dédiée à *Nostra aetate*, le Saint-Père a enfin réaffirmé : « Ce lumineux document nous enseigne à rencontrer les adeptes d'autres religions non pas comme des étrangers, mais comme des compagnons de route sur le chemin de la vérité ; à honorer les différences en affirmant notre humanité commune ; et à discerner, dans toute quête religieuse sincère, un reflet de l'unique Mystère divin qui englobe toute la création »[70].

34. Le pape Léon XIV, dans son premier *Discours aux représentants d'autres Églises et communautés ecclésiales ainsi que d'autres religions*, le 19 mai 2025, résume l'essence du dialogue judéo-chrétien et souligne également l'importance du dialogue théologique : « En raison des racines juives du christianisme, tous les chrétiens ont une relation particulière avec le judaïsme. La Déclaration conciliaire *Nostra aetate*(n° 4) souligne la grandeur du patrimoine spirituel commun aux chrétiens et aux juifs, encourageant la connaissance et l'estime mutuelles. Le dialogue théologique entre chrétiens et juifs reste toujours important et me tient très à cœur. Même en ces temps difficiles, marqués par des conflits et des malentendus, il est nécessaire de poursuivre avec élan ce dialogue si

précieux »[71]. Les chrétiens et les juifs, ne pouvant se passer les uns des autres, devraient parcourir ce chemin ensemble jusqu'à la fin du temps terrestre. Et ensemble, ils devraient attendre le jour « connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix et "le serviront sous un même joug" (So 3, 9) »[72].

35. Le thème du dialogue avec les différentes religions à promouvoir et à entretenir, est clairement repris, parmi d'autres, dans la déclaration commune avec le patriarche oecuménique Bartholomée 1^{er} du 29 novembre 2025 : « Nous rejetons notamment toute utilisation de la religion et du nom de Dieu pour justifier la violence. Nous croyons qu'un dialogue interreligieux authentique, loin d'être une source de syncrétisme et de confusion, est essentiel à la coexistence des peuples aux traditions et cultures différentes. À l'occasion du 60^e anniversaire de la déclaration *Nostra aetate*, nous exhortons tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à œuvrer ensemble pour construire un monde plus juste et plus solidaire, et à prendre soin de la création que Dieu nous a confiée. Ce n'est qu'ainsi que la famille humaine pourra surmonter l'indifférence, la soif de domination, la cupidité et la xénophobie »[73]. Dans cette perspective, le dialogue qui s'ouvre dans le sillage de *Nostra aetate* n'est pas un exercice purement théorique, mais un engagement éthique et spirituel partagé, orienté vers la paix, la justice et la sauvegarde de la maison commune.

36. En particulier dans le contexte international actuel, malheureusement profondément marqué par tant de guerres causant chaque jour de nombreuses victimes et des situations de souffrance immense et injuste, le pape Léon XIV a tenu à réaffirmer le rôle décisif du dialogue entre les religions pour rejeter la logique de la violence : « Ceux qui utilisent le nom de Dieu pour légitimer le terrorisme, la violence ou la guerre en trahissent le visage : combattre au nom de la religion revient, en réalité, à porter atteinte à la religion elle-même. L'"esprit d'Assise", suscité par saint Jean Paul II et poursuivi par l'engagement du Pape François – par exemple dans le dialogue avec le Grand Imam d'al-Azhar –, montre que les croyants peuvent puiser à nouveau aux sources les plus authentiques de leurs traditions spirituelles, où il n'y a pas de place pour la haine sacralisée »[74].

III. Les fruits et les défis de la Déclaration *Nostra aetate* aujourd'hui

Des fruits visibles et silencieux

37. Soixante ans après sa promulgation, les fruits de *Nostra aetate* a porté dans les relations avec le judaïsme, dans le dialogue avec l'islam et les autres religions sont évidents. En ce qui concerne ces dernières, pour ne citer que quelques exemples, durant cette période l'Église catholique a dialogué et collaboré – dans différents domaines et à divers niveaux – avec les adeptes de l'hindouisme, du bouddhisme, du jainisme, du sikhisme, du shintoïsme, du taoïsme, du confucianisme et du zoroastrisme, ainsi qu'avec les religions traditionnelles, en particulier celles d'Afrique.

38. L'un des effets les plus significatifs de *Nostra aetate* a sans aucun doute été une transformation du regard aux conséquences importantes. Des relations durables d'amitié se sont nouées entre responsables religieux, des projets éducatifs et sociaux communs ont été lancés, des déclarations communes ont été publiées face à des drames humanitaires, des guerres ou des crises environnementales[75]. Là où régnaient autrefois le rejet, la méfiance ou l'ignorance, ces gestes concrets ont contribué à construire une culture du dialogue et une « culture de la rencontre »[76]. La revue *Pro Dialogo*, publiée par le Dicastère pour le dialogue interreligieux, fait régulièrement écho à ces nombreuses initiatives, en recueillant et en diffusant les multiples fruits de ces rencontres à travers le monde. Par ailleurs, le Dicastère pour le dialogue interreligieux adresse des messages de vœux aux amis des autres traditions religieuses à l'occasion de leurs principales fêtes, afin de raviver et de renforcer les liens d'estime réciproque et de collaboration. La Commission pour les relations religieuses avec le judaïsme fait de même.

39. À la suite de la réflexion théologique et de l'évolution pastorale du dialogue interreligieux, dans le sillage de l'intuition originelle de saint Paul VI, le dialogue[77] s'exerce désormais dans divers domaines, comme en témoigne le document intitulé *Dialogue et annonce* : le dialogue dans la vie, englobant le quotidien multiconfessionnel, tant dans les villages que dans les villes, grandes et petites ; le dialogue dans l'action, à travers des initiatives communes que les membres des différentes religions peuvent entreprendre d'un commun accord ; le dialogue théologique – mené par des experts – consistant en une confrontation des connaissances religieuses sur un plan essentiellement doctrinal ; et enfin, le dialogue de l'expérience religieuse, mené principalement par les moines et les moniales adhérant au Dialogue interreligieux monastique[78].

40. Parmi les fruits du dialogue engagé avec *Nostra aetate*, on peut citer le *Women's Network for Interreligious Dialogue*, promu par le Dicastère pour le dialogue interreligieux afin d'élargir la participation des femmes, ainsi que la collaboration de plusieurs décennies entre ce même Dicastère et la Commission pour le dialogue interreligieux du Conseil oecuménique des Églises, qui a donné lieu à des documents importants tels que *Témoignage chrétien dans un monde multi-religieux : recommandations de conduite* (2011).

41. Ces fruits se manifestent souvent aussi dans le silence et la discrétion, enracinés dans la vie quotidienne. Prêtres, religieux et laïcs vivent aujourd'hui dans des quartiers multi-religieux où le simple fait de vivre en paix, d'être présents les uns pour les autres – en tant que voisins – constitue déjà un témoignage. Des couples interreligieux, des groupes de jeunes, des communautés locales inventent sans cesse de nouvelles formes de convivialité. Tous ces résultats, parfois embryonnaires, invisibles mais féconds, incarnent l'intuition de *Nostra aetate* : vivre dans le monde en tant que témoins de l'amour de Dieu, en dialogue avec tous.

42. Dans la continuité de l'intuition de *Nostra aetate* et de l'enseignement du Magistère récent, il convient de promouvoir, avec un discernement renouvelé, des dialogues et des formes de collaboration, y compris avec les membres des « nouveaux mouvements religieux » et avec les représentants de nouvelles expériences religieuses. Ces rencontres fraternelles, qui ne peuvent être assimilées ni au dialogue oecuménique ni au dialogue interreligieux, fondées sur la clarté de l'identité propre et sur le respect mutuel, peuvent offrir des occasions concrètes de travailler ensemble à la promotion de valeurs partagées et à la poursuite du bien commun. Elles peuvent, en outre, contribuer à une compréhension plus attentive des aspirations spirituelles contemporaines, en élargissant les espaces de témoignage, de connaissance mutuelle et de coopération au service de la dignité humaine, de la paix sociale et de la sauvegarde de la création.

43. Il convient enfin de rappeler la prise de conscience critique croissante face aux manifestations d'islamophobie présentes dans les contextes occidentaux qui ne font pas suffisamment la distinction entre les cas de fondamentalisme et de violence et la vie paisible des autres croyants musulmans qui s'intègrent et travaillent dans les pays qui les accueillent. Nous devons remercier les communautés chrétiennes qui ont grandi dans un esprit d'accueil, mais aussi de meilleure connaissance et d'estime envers les croyants musulmans qui, comme le rappelle *Nostra aetate*, « adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers. [...] Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne »[79].

Résistances et malentendus persistants

44. Malgré ces progrès, des difficultés persistent dans le dialogue. Certains milieux continuent de douter de sa pertinence, craignant un relativisme doctrinal ou une dilution de l'identité religieuse. Même après la publication du document *Dialogue et annonce*, des malentendus persistent quant à la nature même du dialogue. Certains se demandent encore s'il s'agit d'un problème pastoral, d'un acte de charité, d'un échange théologique ou de la nécessité d'un engagement politique pour le bien commun.

45. En dehors des frontières ecclésiales, les malentendus ne sont pas moins importants. Dans certaines régions, les relations entre croyants de religions différentes sont historiquement conflictuelles, et le souvenir des blessures anciennes rend difficile la confiance réciproque, malgré l'exhortation de la Déclaration *Nostra aetate* « à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle »[80], en particulier entre chrétiens et musulmans. À cet égard, on peut rappeler les paroles du pape François : « Pour soutenir le dialogue avec l'islam, une formation adéquate des interlocuteurs est indispensable, non seulement pour qu'ils soient solidement et joyeusement enracinés dans leur identité, mais aussi pour qu'ils soient capables de reconnaître les valeurs des autres, de comprendre les préoccupations sous-jacentes à leurs plaintes et de mettre en lumière les convictions communes. Nous, chrétiens,

devrions accueillir avec affection et respect les immigrés musulmans qui arrivent dans nos pays, de la même manière que nous espérons et nous demandons être accueillis et respectés dans les pays de tradition islamique. Je prie et implore humblement ces pays pour qu'ils donnent la liberté aux chrétiens de célébrer leur culte et de vivre leur foi, en prenant en compte la liberté dont les croyants de l'islam jouissent dans les pays occidentaux ! »[81].

Ailleurs, la montée des fondamentalismes, la persistance des préjugés, la manipulation politique des appartenances religieuses ou les violences commises au nom de Dieu sapent les fondements mêmes du dialogue. Dans les sociétés sécularisées, le discours religieux est parfois marginalisé ou instrumentalisé, réduit à du folklore, à une opinion subjective, voire totalement occulté.

46. Le chemin reste exigeant : il requiert humilité, courage et discernement. Pour le chrétien, cette exigence n'a rien de surprenant, car le véritable croyant n'est pas animé par l'arrogance ; « au contraire, la vérité le rend humble, sachant que ce n'est pas lui qui la possède, mais c'est elle qui l'embrasse et le possède. Loin de le raidir, la sécurité de la foi le met en route et rend possible le témoignage et le dialogue avec tous »[82]. Ce dialogue requiert souvent une « patience inépuisable »[83] et ne saurait se réduire à un simple consensus générique. Enraciné dans la mission évangélisatrice de l'Église – dont il constitue une dimension essentielle –, il présuppose un engagement sincère, une connaissance approfondie de l'autre et la reconnaissance de la liberté de conscience comme fondement de toute relation authentique[84]. Il ne s'agit donc pas de renoncer à la vérité, mais de l'annoncer à la manière évangélique : avec estime, écoute et charité. C'est un véritable partage de ce qui tient à cœur : « Parler du Christ, par le témoignage ou la parole, de telle manière que les autres n'aient pas à faire un grand effort pour l'aimer, voilà le plus grand désir d'un missionnaire de l'âme. Il n'y a pas de prosélytisme dans cette dynamique de l'amour : les paroles de l'amoureux ne dérangent pas, n'imposent pas, ne forcent pas. Elles poussent seulement les autres à se demander comment un tel amour est possible. Dans le plus grand respect de la liberté et de la dignité de l'autre, l'amoureux attend simplement qu'on lui permette de raconter cette amitié qui remplit sa vie »[85].

47. Enfin, et ce n'est certainement pas le moins important, il faut souligner les persécutions dont sont victimes les chrétiens, dans diverses régions du monde, de la part de groupes religieux extrémistes. Toute persécution, pour des raisons religieuses, constitue toujours une atteinte à la dignité humaine, face à laquelle il est urgent de trouver une réponse commune qui, dans l'esprit de *Nostra aetate*, favorise chez tous et envers tous le respect, le dialogue et la coexistence pacifique.

Une pédagogie du dialogue à approfondir

48. Face aux défis contemporains, l'Église est appelée à renouveler et à intensifier sa pédagogie du dialogue. Cela suppose, avant tout, une formation approfondie dans les séminaires, les instituts théologiques et les parcours pastoraux. Il ne suffit plus de proclamer l'importance du dialogue : il faut désormais le vivre, fournir aux fidèles les outils nécessaires pour y participer de manière éclairée, critique et sereine. La connaissance des religions, l'histoire des relations interreligieuses, l'élaboration de lignes directrices pour le dialogue et la promotion de la culture religieuse (*religious literacy*) sont autant de facteurs qui favorisent et soutiennent la rencontre et le dialogue interreligieux ; de même, il est nécessaire d'intégrer la compréhension des questions culturelles et géopolitiques contemporaines dans la formation chrétienne.

49. Parallèlement, les Églises locales étant au premier rang, il convient de valoriser leurs initiatives concrètes menées en leur sein. Ce sont elles qui, sur le terrain, développent les formes de rencontre les plus créatives et les plus audacieuses : commissions de dialogue, projets communs, actions éducatives ou humanitaires, célébrations partagées. En recueillant, en partageant et en mettant en réseau ces expériences, l'Église universelle peut non seulement s'enrichir, mais aussi identifier et orienter de nouvelles voies pastorales.

50. Une attention particulière doit également être accordée à la dimension spirituelle du dialogue. Car ce à quoi on tend n'est ni un simple exercice intellectuel ni un jeu diplomatique, mais une rencontre authentique – une rencontre avec une altérité croyante –, dans un esprit de paix, d'amitié et de recherche partagée du vrai et du bien[86]. Le dialogue sincère exclut toute forme d'instrumentalisation. Il vise la compréhension mutuelle, la découverte de ce qui est juste et authentique pour tous. Dialoguer, dans l'esprit de *Nostra aetate*, suppose donc un regard contemplatif tourné vers « l'autre différent » : « Se rapprocher, s'exprimer, s'écouter, se regarder, se connaître, essayer de se comprendre, chercher des points de contact, tout cela se résume dans le verbe "dialoguer" »[87].

51. Dans cette ligne, le dialogue interreligieux peut devenir une occasion d'une plus grande fidélité à l'amour universel de Dieu, manifesté en Jésus-Christ. Il transforme les personnes, les communautés et parfois même les structures ecclésiales. Loin d'être un thème marginal, c'est un lieu théologique où le Saint-Esprit veut se faire entendre, à travers la rencontre avec autrui[88].

IV. Perspectives et orientations pour l'avenir du dialogue interreligieux

52. L'avenir du dialogue interreligieux exige aujourd'hui une réflexion renouvelée et des engagements particulièrement clairs. Si les décennies qui ont suivi le *Concile Vatican II* ont permis d'instaurer des relations plus sereines entre les différentes traditions religieuses, les mutations géopolitiques, culturelles et écologiques de ces dernières années posent des défis inédits. Les tensions identitaires, le repli sur soi des communautés, les idéologies fondamentalistes, les conflits à connotation religieuse, la manipulation politique du fait religieux, sans oublier l'indifférence croissante dans de nombreux pays à l'égard de toute forme de spiritualité, requièrent un renouveau des modalités du dialogue dans un monde en pleine mutation.

53. En réalité, il ne s'agit pas de fonder une grande religion mondiale dans laquelle toutes les croyances seraient nivelées. Cette possibilité doit être exclue par respect pour soi-même et pour autrui. Il s'agit plutôt de construire une société fraternelle capable d'accepter les différences. Cette intention reste au cœur du dialogue interreligieux, comme elle l'était déjà dans la Déclaration *Nostra aetate* et dans les efforts déployés à cette fin qui ont marqué les décennies qui ont suivi sa promulgation. Le dialogue ne consiste pas seulement à exposer ses propres doctrines ou à comparer ses visions du monde ; aujourd'hui, face à ceux qui attisent les divisions et préparent les conflits, les croyants des différentes traditions, et en premier lieu leurs responsables, conscients de leurs différences irréductibles, sont appelés à rechercher, avec lucidité et espoir, les conditions d'une coexistence pacifique.

54. Pour atteindre cet objectif, un véritable changement des mentalités s'impose : abandonner les logiques de défense, d'hostilité ou de conquête, pour adopter une attitude ouverte, bienveillante et courageuse. Les modèles monolithiques et isolés, qui encouragent une vision fermée de la réalité, s'avèrent de plus en plus inadaptés et, en fin de compte, source de violence et de souffrance pour les plus faibles. La défense intransigeante de sa propre position et le prosélytisme, comme seule modalité de rencontre avec « l'autre », n'ont désormais plus de sens dans un monde qui ressemble de plus en plus à un village planétaire interconnecté et en constante effervescence. C'est ce que rappelait le pape François en 2019, à l'université Chulalongkorn de Bangkok, devant des responsables religieux bouddhistes, musulmans, hindous, sikhs et chrétiens : « Les époques, où la logique du repli sur soi pouvait prévaloir dans la conception du temps et de l'espace et s'imposer comme un mécanisme valable pour la résolution des conflits, sont révolues. Il est temps aujourd'hui d'oser imaginer la logique de la rencontre et du dialogue mutuel comme chemin, de la collaboration mutuelle comme conduite et la connaissance réciproque comme méthode et critère. Et, de cette manière, offrir un nouveau paradigme pour la résolution des conflits et contribuer à la compréhension entre les personnes ainsi que pour sauvegarder la création. Je crois que, dans ce domaine, les religions, de même que les universités, sans pour autant renoncer à leurs notes essentielles et à leurs spécialités propres, ont beaucoup à apporter et à offrir ; tout ce que nous faisons dans ce sens est un pas significatif pour garantir aux plus jeunes générations leur droit à l'avenir, et sera aussi un service rendu à la justice et un service à la paix »[89].

55. Aux antipodes de ces attitudes rigides qui prétendent résoudre les conflits par la force, il est temps de promouvoir une nouvelle éthique du dialogue : une culture de la complexité, de la souplesse et de l'amitié. Il ne s'agit plus de craindre ou de tenir à distance « l'autre croyant », une autre civilisation, une autre façon de penser, mais d'oser la rencontre. Celui qui était autrefois perçu comme une menace, un ennemi à craindre, à respecter de loin, voire à détruire, peut devenir un interlocuteur, un allié, un ami, voire un « pèlerin de la vérité »[90] avec lequel partager un bout de chemin. Les civilisations et les religions peuvent certes entrer en tension, mais elles peuvent aussi entrer en une harmonie profonde, dans une dynamique créative, en sachant transformer la diversité en solidarité. L'altérité ne doit plus être vécue comme un obstacle, mais comme un défi à relever. Dans un monde enfermé dans l'asphyxie de l'immanence, les croyants, appartenant à différentes religions, ne doivent pas renoncer à présenter au monde la vérité de la

transcendance et l'amour de Dieu pour tous les êtres humains. Cela est particulièrement important à une époque où l'on « déprécie les écrits qui sont apparus dans un contexte d'une conviction croyante, oubliant que les textes religieux classiques peuvent offrir une signification pour toutes les époques, et ont une force de motivation qui ouvre toujours de nouveaux horizons, stimule la pensée et fait grandir l'intelligence et la sensibilité »[91].

56. Un modèle de dialogue plus riche et plus structuré est donc non seulement souhaitable pour l'avenir, mais il commence déjà à prendre forme au sein de l'Église et dans ses relations avec les autres traditions religieuses. Ce modèle aux multiples facettes pourrait être comparé à un polyèdre : il exige de se confronter à plusieurs dimensions simultanément, de faire preuve de patience, de lucidité, mais aussi d'imagination et de créativité[92]. C'est dans cette interaction que se construit un avenir commun, où la paix et l'amitié ne sont plus des utopies, mais les fruits mûrs de la rencontre.

V. Conclusion

57. Soixante ans après la Déclaration *Nostra aetate*, l'Église catholique porte un regard empreint de profonde gratitude sur le chemin parcouru. En six décennies, ce document, bref mais audacieux, a radicalement transformé le visage des relations interreligieuses. L'Église est passée d'une attitude souvent empreinte de réserve ou de distance à une démarche courageuse de dialogue sincère, de rencontre respectueuse et de coopération fraternelle. Cet héritage constitue désormais un patrimoine vivant et incontournable, qui continue d'interpeller les croyants d'aujourd'hui et les engage à poursuivre cette aventure humaine et spirituelle, si vitale pour notre époque.

58. Dans un monde à la fois profondément interconnecté et fragmenté, le message de *Nostra aetate* reste donc d'une grande actualité. La fraternité entre croyants de différentes traditions religieuses n'est pas un simple idéal, mais une exigence morale, spirituelle et sociale. Face aux défis contemporains – extrémismes religieux, migrations mondiales, sécularisation, crises écologiques et sociales –, les religions sont appelées à transformer le monde et la société afin qu'ils soient l'expression fraternelle de la volonté de Dieu. Cet engagement passe nécessairement par une éducation renouvelée au dialogue, en particulier auprès des jeunes générations, afin de surmonter les peurs et les préjugés et d'enraciner une véritable culture de la rencontre.

59. À l'occasion du 60^e anniversaire de la Déclaration *Nostra aetate*, l'Église réaffirme avec conviction sa détermination à poursuivre ce chemin exigeant, à l'écoute du Saint-Esprit, toujours à l'œuvre dans l'histoire de l'humanité et au sein des différentes cultures et religions des peuples, dans lesquelles, selon des modalités que Lui seul connaît, Il allume la flamme de la sagesse, et dispense ses multiples dons. L'Église invite chacun à devenir « des bâtisseurs de ponts, et non de murs »[93], des artisans de paix et de fraternité, capables d'accueillir l'autre dans sa singularité, de reconnaître ses richesses spirituelles et de collaborer à l'édification d'une société plus juste et plus humaine. Comme l'a souhaité le pape Léon XIV : « Le témoignage de notre fraternité, que j'espère nous pourrions manifester par des gestes efficaces, contribuera certainement à édifier un monde plus pacifique, comme le désirent dans leur cœur tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté »[94].

60. Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'avancer résolument dans cette direction, soutenus par la grâce de Dieu et par le trésor spirituel des traditions religieuses. *Nostra aetate*, « il y a soixante ans, a apporté l'espérance au monde de l'après-guerre. Aujourd'hui, nous sommes appelés à refonder cette espérance dans notre monde dévasté par la guerre et dans notre environnement naturel dégradé »[95].

Le Souverain Pontife Léon XIV, lors de l'Audience accordée le 22 juin 2026 aux Préfets et Secrétaires soussignés du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, du Dicastère pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et du Dicastère pour le Dialogue Interreligieux, a approuvé la présente Déclaration et en a ordonné la publication.

Fait à Rome, au siège du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, du Dicastère pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et du Dicastère pour le Dialogue interreligieux, le 16 septembre 2026, mémoire liturgique des saints martyrs Cornille, pape, et Cyprien, évêque.

Víctor Manuel Card. Fernández
Préfet

Kurt Card. Koch
Préfet

George Jacob Card. Koovakad
Préfet

Mgr Armando Matteo
Secrétaire

S.E. Mons. Flavio Pace
Secrétaire

Mgr Indunil Janakaratne Kodithuwakku Kankanamalage
Secrétaire

*Ex Audientia Die 22 Iunii 2026
Leo PP XIV*

[1] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 2 : AAS 58 (1966), 741.

[2] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Dignitatis humanae* (7 décembre 1965), n. 1 : AAS 58 (1966), 929-930.

[3] Cf. François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 253 : AAS 105 (2013), 1121.

[4] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 4 : AAS 58 (1966), 742.

[5] Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique* (24 juin 1985), III, 1 : EV 9, 1639.

[6] Cf. K. Barth, *Die Kirchliche Dogmatik*, IV/1, 1953, 181.

[7] J.-L. Tauran, "Cinquant'anni di dialogo interreligioso": *Pro Dialogo* 151-52 (2016), 71.

[8] Jean XXIII, *Discours lors de l'ouverture du Concile œcuménique Vatican II* (11 octobre 1962), n. 8.2 : AAS 54 (1962), 794.

[9] Cf. Jean XXIII, Lett. enc. *Pacem in terris* (11 avril 1963), n. 83 : AAS 55 (1963), 299.

[10] Paul VI, Lett. enc. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), n. 67 : AAS 56 (1964), 639.

[11] Paul VI, Lett. enc. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), n. 97 : AAS 56 (1964), 649.

[12] Cf. Paul VI, Lett. enc. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), nn. 110-115 : AAS 56 (1964), 654-657.

[13] Cf. Paul VI, Lett. enc. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), n. 83 : AAS 56 (1964), 644 : Le dialogue est « un moyen d'exercer la mission apostolique ; c'est un art de communication spirituelle ». Le Pontife en définit également les caractéristiques : avant tout, la clarté, puis la douceur. Cf. Paul VI, Lett. enc. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), n. 83 : AAS 56 (1964), 645 : « Le dialogue n'est pas orgueilleux ; il n'est pas piquant ; il n'est pas offensant. Son autorité lui vient de l'intérieur, de la vérité qu'il expose [...]. Il est

pacifique ; il évite les manières violentes ; il est patient, il est généreux ». Ensuite, il y a la confiance, et enfin la prudence pédagogique afin de tenir compte des conditions psychologiques et morales de l'auditeur.

[14] Paul VI, *Homélie lors de la promulgation de cinq documents conciliaires de Vatican II* (28 octobre 1965) : AAS 57 (1965), 903.

[15] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 5 : AAS 58 (1966), 743-744.

[16] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 4 : AAS 58 (1966), 743.

[17] Cf. N. Hofmann, «Nella "Giornata dell'ebraismo". Tradizioni, valori e impegni comuni» : *L'Osservatore Romano*, 17 janvier 2023, 5.

[18] Cf. Benoît XVI, *Discours aux membres de la Conférence des Présidents des principales organisations juives américaines* (12 février 2009) : *Insegnamenti*, V/1 (2009), 235 ; Benoît XVI – P. Seewald, *Lumière du monde. Le pape, l'Eglise et les signes des temps. Un entretien avec Peter Seewald*, traduit de l'allemand par N. Casanova et O. Mannoni, Paris, Bayard 2011, p. 133.

[19] J. Ratzinger, "L'herédité d'Abramo: dono di Natale": *L'Osservatore Romano*, 29 décembre 2000, 1.

[20] Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, n. 121.

[21] Cf. Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, *Notes pour une correcte présentation des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique* (24 juin 1985), I, 7 : EV 9, 1623.

[22] Cf. Conseil Pontifical pour la promotion de l'Unité des Chrétiens, "Les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables" (Rm 11,29). *Une Réflexion théologique sur les rapports entre catholiques et juifs à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Nostra aetate* (n. 4) (10 décembre 2015), n. 35 : EV 31, 2055 ; Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Décl. *Dominus Iesus* (6 août 2000) : AAS 92 (2000) 742-765.

[23] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 249 : AAS 105 (2013), 1120.

[24] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 4 : AAS 58 (1966), 743.

[25] Cf. AAS 20 (1928), 103-104.

[26] Benoît XVI, *Audience Générale* (28 janvier 2009), *Insegnamenti*, V/1 (2009), 157.

[27] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 4 : AAS 58 (1966), 743.

[28] Paul VI, *Lett. enc. Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 14 : AAS 59 (1967), 264.

[29] Cf. Paul VI, *Lett. enc. Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 42 : AAS 59 (1967), 278.

[30] Le Secrétariat pour les non-chrétiens a été érigé par saint Paul VI le 19 mai 1964, par la Lettre apostolique sous forme de "Motu proprio" *Progređiente Concilio* (cf. AAS 56 [1964], 560), afin de prêter attention « à ceux qui ne sont pas de religion chrétienne, et auxquels s'adressent également les paroles du Seigneur : "J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; celles-là aussi, je dois les conduire" (Jn 10, 16) » (*ibid.*). La création fut jugée nécessaire « surtout en ces temps où se développent de multiples relations entre les hommes de toutes races, langues et religions » (*ibid.*). En 1988, le Secrétariat prit le nom de Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux (cf. Jean Paul, Const. ap. *Pastor Bonus* [28 Juin 1988], artt. 159-162 : AAS 80 [1988], 902) puis successivement, en 2022, de Dicastère pour le Dialogue Interreligieux (cf. François, Const. ap. *Praedicate Evangelium* [19 mars 2022], artt. 147-152 : AAS 114 [2022], 426-427).

[31] François, Const. ap. *Praedicate Evangelium* (19 mars 2022), art. 149 §1 : AAS 114 (2022), 426.

[32] Paul VI, *Discours d'inauguration de la III^e Assemblée générale du Synode des Évêques* (27 septembre 1974) : AAS 66 (1974), 561.

[33] La Commission pour les relations religieuses avec le Judaïsme et la Commission pour les Relations Religieuses avec les musulmans furent créées le même jour, le 22 octobre 1974.

[34] Cf. P. Rossano, « Le cheminement du dialogue interreligieux de *Nostra aetate* à nos jours » ; *Pro Dialogo* 74 (1991), 131-142 ; S. Schmidt, « Cardinal Bea and Interreligious Dialogue » : *Pro Dialogo* 74 (1991), 143-149.

[35] Cf. Jean Paul II, *Audience générale* (22 octobre 1986), n. 5 : *Insegnamenti*, IX/2 (1986), 1147 : « après avoir été souvent causes de divisions, elles voudraient maintenant jouer un rôle décisif dans la construction de la paix mondiale ».

[36] Jean Paul II, *Discours aux Représentants des Églises chrétiennes et Communautés ecclésiales et des religions du monde réunis à Assise* (27 octobre 1986), nn. 6.8 : *Insegnamenti*, IX/2 (1986), 1268.1269.

[37] Jean Paul II, *Discours à l'occasion de la rencontre avec la communauté juive à la synagogue de Rome* (13 avril 1986), n. 4 : *Insegnamenti*, IX/1 (1986), 1027.

[38] Jean Paul II, *Message pour la XXI^{ème} Journée Mondiale de la Paix* (1^{er} janvier 1988), n. 4: AAS 80 (1988), 284-285.

[39] Le document *Dialogue et mission* demeure une référence essentielle pour comprendre la vision de l'Église sur le dialogue interreligieux. Il affirme que le dialogue est une dimension intégrante de la mission évangélisatrice de l'Église, tout en précisant qu'il ne se substitue pas à l'annonce explicite du Christ, mais qu'il l'accompagne et l'enrichit. Le document distingue quatre formes complémentaires : le dialogue de la vie, qui consiste en une coexistence respectueuse et fraternelle entre croyants de religions différentes ; le dialogue des œuvres, fondé sur une collaboration concrète au service de la justice et de la paix ; le dialogue théologique, qui favorise les échanges intellectuels et doctrinaux entre spécialistes et responsables religieux ; et enfin le dialogue de l'expérience religieuse, fondé sur une rencontre authentique des traditions religieuses dans la prière et la contemplation. En précisant ces niveaux, le texte jette ainsi les bases d'un engagement concret et diversifié de l'Église au sein des sociétés pluralistes.

[40] Le document *Dialogue et annonce* explore la relation entre le dialogue interreligieux et la proclamation explicite de l'Évangile. Tout en rappelant clairement que la proclamation du Christ demeure au cœur de la mission chrétienne, il souligne que le dialogue interreligieux est non seulement compatible avec cette proclamation, mais en constitue une dimension essentielle et complémentaire. Le dialogue est présenté comme un authentique cheminement spirituel, un moyen privilégié pour les chrétiens de témoigner de leur foi par le respect et l'écoute sincère d'autrui. Le document souligne que dialogue et proclamation ne s'opposent jamais : ils sont au contraire deux voies complémentaires d'une même mission ecclésiale, enracinée dans l'amour de Dieu et dans la profonde reconnaissance de la dignité et de la liberté de chaque personne.

[41] Jean Paul, *Lett. enc. Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 55 : AAS 83 (1991), 302.

[42] Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 2 : AAS 58 (1966), 741.

[43] Jean Paul II, *Message pour la XXXIV^{ème} Journée Mondiale de la Paix* (1^{er} janvier 2001) : AAS 93 (2001), 234-247.

[44] Jean Paul II, *Discours aux participants à la cérémonie conclusive de l'assemblée interreligieuse* (28 octobre 1999), n. 3 :

[45] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 5 : AAS 58 (1966), 743.

[46] Cf. Benoît XVI, *Lettre à son Excellence Mgr Domenico Sorrentino à l'occasion du XX^{ème} anniversaire de la rencontre interreligieuse et prière pour la paix* (2 septembre 2006) : AAS 58 (1966), 750.

[47] Cf. Benoît XVI, *Discours à l'occasion de la Rencontre avec les Représentants du monde des sciences* (12 septembre 2006) : *Insegnamenti*, II/2 (2006), 259

[48] Benoît XVI, *Discours aux Représentants de diverses communautés musulmanes* (20 août 2005) : *Insegnamenti*, I (2005), 448. Cf. Id., *Discours aux Ambassadeurs de 21 pays à majorité musulmane près le Saint-Siège et à quelques Représentants des communautés musulmanes en Italie* [25 septembre 2006] : AAS 98 [2006], 705.

[49] François, *Discours lors de la Conférence Internationale pour la Paix* (28 avril 2017) : AAS 109 (2017), 495.

[50] Cf. Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux, *Dialogue dans la vérité et la charité. Orientations Pastorales pour le Dialogue Interreligieux* (19 mai 2014) : EV 30, 843-928.

[51] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 250 : AAS 105 (2013), 1120.

[52] François, *Discours à une délégation de « l'American Jewish Committee »* (13 février 2014) : *Insegnamenti*, II/1 (2014), 166.

[53] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 247-249 : AAS 105 (2013), 1119-1120.

[54] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 249 : AAS 105 (2013), 1120.

[55] Cf. *Document signé par le Pape François et Ahmad Al-Tayyeb sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune* (4 février 2019) : AAS 111 (2019), 349-356.

[56] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 85 : AAS 112 (2020), 998.

[57] François, Lett. enc. *Lumen Fidei* (29 juin 2013), n. 55 : AAS 105 (2013), 592. Cf. Id., Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), nn. 226-230 : AAS 105 (2013), 1112-1113.

[58] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 285 : AAS 112 (2020), 1073, qui cite le *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, (4 février 2019) : AAS 111 (2019), 350.

[59] François, *Discours à l'occasion de la Conférence « La théologie après Veritatis gaudium dans le contexte méditerranéen »* (21 juin 2019) : AAS 111 (2019), 1098.

[60] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 30 : AAS 112 (2020), 980.

[61] François, *Discours à l'occasion de la Conférence « La théologie après Veritatis gaudium dans le contexte méditerranéen »* (21 juin 2019) : AAS 111 (2019), 1101.

[62] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 202 : AAS 112 (2020), 1041.

[63] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 199 : AAS 112 (2020), 1040.

[64] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 74 : AAS 112 (2020), 995.

[65] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 69 : AAS 112 (2020), 993.

[66] Cf. Léon XIV, *Discours aux membres du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège* (16 mai 2025) : *L'Osservatore Romano*, 16 mai 2025, 1-3.

[67] Léon XIV, *Discours du 60^e anniversaire de Nostra aetate "Marcher ensemble dans l'Espérance"* (28 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 octobre 2025, 4.

[68] Cf. Léon XIV, *Discours du 60^{ème} anniversaire de Nostra aetate "Marcher ensemble dans l'Espérance"* (28 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 octobre 2025, 4-5.

[69] Léon XIV, *Discours du 60^{ème} anniversaire de Nostra aetate "Marcher ensemble dans l'Espérance"* (28 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 octobre 2025, 5.

[70] Léon XIV, *Audience Générale. Catéchèse à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration conciliaire Nostra aetate* (29 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 octobre 2025, 2.

[71] Léon XIV, *Discours aux Représentants d'autres Églises et Communautés ecclésiales* (19 mai 2025) : *L'Osservatore Romano*, 19 mai 2025, 6.

[72] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 4 ; AAS 58 (1966), 743.

[73] *Déclaration commune signée par le Pape Léon XIV et sa Sainteté Bartholomée 1^{er}* (Istanbul, 29 novembre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 novembre 2025, 3.

[74] Léon XIV, Lett. enc. *Magnifica Humanitas* (15 mai 2026), n. 223, citant François, *Appel de paix à Assise pour la Journée Mondiale de Prière pour la Paix. "Soif de paix. Religions et cultures en dialogue"* (20 septembre 2016) : AAS 108 (2016), 1124.

[75] Cf. *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune* (Abu Dhabi, 4 février 2019) ; *Déclaration finale au VIII^e Congrès des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles* (Nur-Sultan, 15 septembre 2022) ; *Déclaration commune de Istiqlal signée par le Pape François et le Grand imam Nasaruddin Umar* (Jakarta, 5 septembre 2024). Tous ces textes attestent l'engagement constant en faveur de la compréhension mutuelle, de la coopération concrète et de la coexistence pacifique entre des personnes issues de traditions religieuses diverses.

[76] François, *Discours à la Session conclusive des "Rencontres Méditerranéennes"* (23 septembre 2023) : AAS 115 (2023), 1146.

[77] Parlant du contexte du pluralisme religieux, le dialogue signifie « l'ensemble des rapports interreligieux, positifs et constructifs, avec des personnes et des communautés de diverses croyances, afin d'apprendre à se connaître et à s'enrichir les uns les autres », tout en obéissant à la vérité et en respectant la liberté de chacun. Il implique à la fois le témoignage et l'approfondissement des convictions religieuses » (Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux – Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Instr. *Dialogue et annonce* [19 mai 1991], n. 9 : AAS 84 [1992], 417-418 : citant le Secrétaire du Conseil Pontifical pour les Non Chrétiens, *Attitude de l'Église catholique devant les croyants des autres religions (Réflexions et orientations concernant le dialogue et la mission : Bulletin Secretariat pro Non Cristianis* 56 [1984/2], n. 13).

- [78] Cf. Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux – Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Instr. *Dialogue et annonce* (19 mai 1991), n. 42 : AAS 84 (1992), 428.
- [79] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 3 : AAS 58 (1966), 741.
- [80] Conc. Œcum. Vat. II, Décl. *Nostra aetate* (28 octobre 1965), n. 3 : AAS 58 (1966), 742.
- [81] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 253 : AAS 105 (2013), 1121.
- [82] François, Lett. enc. *Lumen Fidei* (29 juin 2013), n. 34 : AAS 105 (2013), 577.
- [83] G.C. Anawati, O.P., « *Excursus on Islam* », in H. Vorgrimler, ed., *Commentary on the Documents of Vatican II*, vol. III (London 1969), 154.
- [84] Cf. Conseil pontifical pour le Dialogue Interreligieux – Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Instr. *Dialogue et annonce* (19 mai 1991), n. 77 : AAS 84 (1992), 441-442.
- [85] François, Lett. enc. *Dilexit nos* (24 octobre 2024), n. 210 : AAS 116 (2024), 1435-1436.
- [86] Cf. François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 271 : AAS 112 (2020), 1066.
- [87] François, Lett. enc. *Fratelli tutti* (3 octobre 2020), n. 198 : AAS 112 (2020), 1039.
- [88] Cf. Conseil pontifical pour le Dialogue Interreligieux – Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, Instr. *Dialogue et annonce* (19 mai 1991), n. 38 : AAS 84 (1992), 427.
- [89] François, *Discours avec les Leaders chrétiens et des autres religions* (22 novembre 2019) : AAS 111 (2019), 1957.
- [90] Benoît XVI, *Intervention lors de la journée de réflexion et de prière pour la paix et la justice dans le monde* « pèlerins de la vérité, pèlerins de la paix (Assise, 27 octobre 2011) : *Insegnamenti*, VII/2 (2011), 514.
- [91] François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 256 : AAS 105 (2013), 1123.
- [92] Cf. François, Exhort. ap. *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n. 236 : AAS 105 (2013), 1115.
- [93] François, Message *Urbi et orbi* (21 avril 2019) : AAS 111 (2019), 731.
- [94] Léon XIV, *Discours aux Représentants d'autres Églises et Communautés ecclésiales* (19 mai 2025) : *L'Osservatore Romano*, 19 mai 2025, 6.
- [95] Léon XIV, *Discours du 60^e anniversaire de Nostra aetate* (29 octobre 2025) : *L'Osservatore Romano*, 29 octobre 2025, 3.
-